

Commune
De
TORCE EN VALLEE

Délibérations
Du Conseil Municipal



Date de convocation
1^{er} juin 2023
Date d'affichage
1^{er} juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le 5 juin à vingt heures précises,
Le Conseil municipal légalement convoqué le 1^{er} juin deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice	15
Présents	9
Votants	11

Étaient présents : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Maryse BESNIER, Joël DAVID, Yves GICQUEL, Vincent GUILLERME.

Absents et excusés : Émilie LOPES, Annick CUISNIER, Michel CHADUTEAU

Émilie LOPES donne pouvoir à Jean-Michel ROYER pour voter en ses lieu et place.
Annick CUISNIER donne pouvoir à Yves GICQUEL pour voter en ses lieu et place.

Absents : Pascaline LEGENDRE, Olivier LE CORF, Aurélie BUTET.

Le président a dénombré neuf conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

ACHAT NOUVEAU MATERIEL SERVICE TECHNIQUE : TONDEUSE 2023 - 041

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal des devis pour l'achat d'une tondeuse attribuée au service technique pour la réalisation des grands espaces tels que le dolmen, le groupe scolaire, le city stade ainsi que la salle Cérès.

- **2 devis agri-affaires :**
 -  Occasion Grillo Yanmar : 1,26 m : 950 h : 14 400 € HT
 -  Presque neuf Yanmar : 1.26 m : 2 h : 24 500 € HT
- **3 Devis Gasche neuf : Gianni Ferrari : 26 450 € HT**
 -  Grillo Kubota : 1.32 m : 37 745 € HT
 -  Grillo Kubota : 1.55 m : 38 520 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à procéder à l'achat de la tondeuse d'occasion Grillo Yanmar pour un montant de 14 400 euros HT.

👉 **Après délibération, le Conseil municipal, par le vote à main levée à l'unanimité :**

DÉCIDE de ne pas autoriser Monsieur le Maire à effectuer cet achat.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Michel ROYER

